Pour qui ?

L'équipe intervient auprès :

▶ **D'adultes de 18 à 69 ans** présentant des difficultés psychiques importantes non suivies ou non prises en charge par des services spécialisés adaptés ou en rupture de soins depuis plus de 6 mois :

> réticents à l'offre de soins,

> avec lesquels une négociation est encore possible (acceptant l'intervention d'un professionnel de l'équipe),

> résidents à domicile ou en hébergement.

▶ **De proches** de ces personnes affectés par cette situation.

Une équipe pluri-professionnelle du Centre Hospitalier Alpes-Isère :

> Psychiatre
> Cadre de santé
> Infirmier de Pratique Avancée (IPA)
> Infirmier
> Psychologue
> Assistant social
> Secrétaire

CENTRE HOSPITALIER ALPES-ISÈRE

PSYMOB

26 avenue Marcellin Berthelot

38100 Grenoble

PSYMOB@ch-alpes-isere.fr

04 56 58 84 15

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Nos bureaux sont accessibles uniquement sur rendez-vous.

www.ch-alpes-isere.fr

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ MENTALE

Service communication | février 2022

Centre Hospitalier Alpes-Isère

PSYMOB

Équipe Mobile de Psychiatrie Adulte

Une équipe mobile

Une équipe pluri-professionnelle

Au service du patient

Centre Hospitalier Alpes-Isère

Centre Hospitalier Alpes-Isère
PSYMOB
26 avenue Marcellin Berthelot
38100 Grenoble
04 56 58 84 15
PSYMOB@ch-alpes-isere.fr
www.ch-alpes-isere.fr

Comment ?

Qui peut contacter PSYMOB ?

L'équipe intervient à la demande des familles, proches, médecins généralistes, infirmiers, psychologues, psychiatres, services de santé au travail, médecine préventive, intervenants sociaux, organismes de tutelle, etc.

Une fiche de demande d'intervention est à demander, à renseigner et à nous retourner par mail ou MonSisra :

> PSYMOB@ch-alpes-isere.fr
> MonSisra

Après concertation et analyse détaillée de la demande, il pourra être proposé :

> Une première intervention auprès de la personne **sur le lieu de son choix** en présence du tiers demandeur.

> Plusieurs interventions individuelles (sur une durée pouvant aller jusqu'à 3 mois) permettant d'évaluer les besoins en soin, de proposer et d'accompagner vers un dispositif de soin adapté.

Transports en commun

Tramway Ligne A
Arrêt « *Mounier* »

Pourquoi ?

Les personnes souffrant de troubles psychiques ont souvent des difficultés à demander de l'aide. Ce besoin d'aide peut être identifié par des proches ou des professionnels qui formulent une demande pour eux.

Faire appel à l'équipe Psymob permet de :

> Donner des chances de soins aux personnes qui n'ont pas la possibilité d'en faire la demande.

> Prévenir les crises et les hospitalisations sans consentement.

PSYMOB c'est aussi

> Un lieu ressource pour les demandeurs (proches ou professionnels) dans l'accès aux soins psychiatriques, la réflexion éthique autour de situations complexes, l'information sur la santé mentale.

> Une équipe en lien avec tous les partenaires du territoire.

Informations importantes

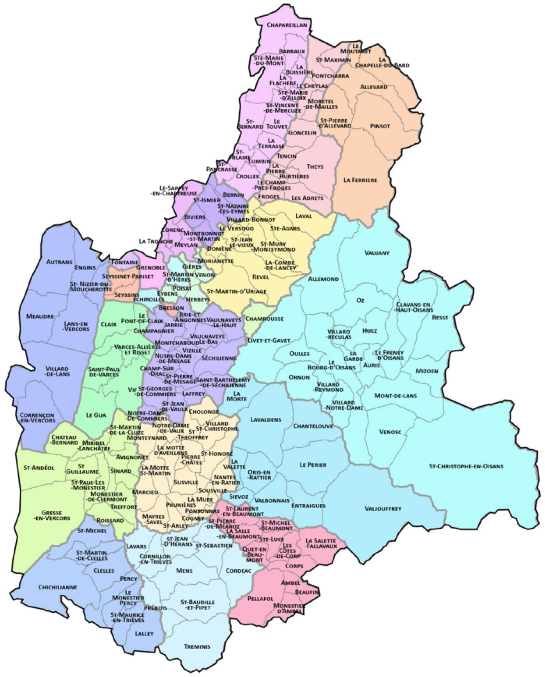

▶ **L'équipe intervient sur deux pôles de psychiatrie adulte** : Grenoble Grésivaudan et Drac Trièves Vercors

▶ **L'équipe intervient de manière programmée** pour les situations nécessitant une consultation ou un avis psychiatrique, en dehors des situations d'urgences immédiates.

▶ **En lien avec le médecin traitant.**

▶ **L'équipe ne fait pas de suivi au long court.**

▶ **Elle ne se substitue pas aux dispositifs de secteurs psychiatriques** notamment pour les personnes ne respectant pas le programme de soins dans le cadre de la loi du 5 juillet 2011.